RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2025
Avis d'impôt établi en 2026

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CHAMBERY
51 AV DE BASSENS
73018 CHAMBERY CEDEX

CHAMARD-BOIS DANIEL
OU CHAMARD-BOIS NICOLE DENISE
262B CHE DES ROSES
73520 ST BERON

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 13 05 948 151 270
Déclarant 2 (C) : 02 40 873 154 018
Référence de l'avis : 26 73 0029135 32
Adresse d'imposition au 01/01/2026 :

262B CHE DES ROSES

73520 ST BERON

Numéro FIP : 730 38 66 1576756789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2026
Date de mise en recouvrement : 31/07/2026

Identifiant service : 73009

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace Finances publiques sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV
SIP CHAMBERY
SAID CHAMBERY
51 AVE DE BASSENS

73018 CHAMBERY CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

503,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2026 :	125,00 €
26 octobre	2026 :	125,00 €
26 novembre	2026 :	125,00 €
28 décembre	2026 :	128,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1810 6008 108X XXXX XXX5 018
Identifiant de la banque : AGRIFRPP881
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021C05I4H151818PAS2A26

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2026.

Revenu fiscal de référence : **40 072**
Nombre de parts : **2,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis est établi suite à votre déclaration de revenus effectuée en 2026. Il tient compte de votre prélèvement à la source réalisé en 2025.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » dans votre espace Finances publiques sur impots.gouv.fr.

2D-DOC

Avis d'impôt établi en 2026

N°fiscal : 13 05 948 151 270

Impôt sur les revenus de 2025

Déclarant 1 - Nom de naissance : CHAMARD-BOIS DANIEL
Déclarant 2 - Nom de naissance : GUINET-GRILLET NICOLE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00

Détail des revenus	**Déclar. 1**	**Déclar. 2**		**Total**
Salaires	2545			
Déduction minimale	- 509			
Pensions, retraites, rentes	27481	14779		
Abattement spécial de 10%	- 2748	- 1478		
Salaires, pensions, rentes nets	26769	13301		40070
Revenu brut global				**40070**
CSG déductible				- 0
Revenu imposable				**40070**
Revenus au taux forfaitaire	Taux	12,8%	Montant	2
Impôt sur les revenus soumis au barème [14]				1856
Décote				- 643
Impôt avant réductions d'impôt				1213
REDUCTIONS D'IMPOT [15]	**Montant déclaré**	**Montant retenu**	**Montant réduction**	
Dons aux oeuvres	80	80	53	
Total des réductions d'impôt [20]				**- 53**
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				1160

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2025 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2025 dû [53]:	1160
Retenue à la source prélevée en 2025 par vos verseurs de revenus :	- 752
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :	+ 95
Solde d'impôt sur les revenus 2025 :	**503**
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER	**503**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence [25]	**40072**

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2028 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Informations indiquées pour mémoire
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible [19] 2

PLAFOND EPARGNE RETRAITE
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2026, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2027 est de :

		Déclar. 1
Plafond total de 2024.....		17264
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....		4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+	4399
Plafond non utilisé pour les revenus de 2025.....	+	4637
Plafond calculé sur les revenus de 2025.....	+	4710
Plafond pour les cotisations versées en 2026.....	=	17860

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2026

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 2,89%
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2025 est taxé.
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 11,00%
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2025 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.